



POLITIQUE



Incident de la passerelle

L'Assemblée nationale a écouté les membres du gouvernement

Conformément aux articles 16 de la loi n°2024-005 du 6 mai 2024 et 112 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, la représentation nationale a posé une question d'actualité au gouvernement. C'était le vendredi 20 décembre 2024 à l'hémicycle. Cette question est relative au tragique accident survenu le 13 décembre 2024 ...

PAGE 11

REPORTAGE



Foire Dagan Connectée

Yas Togo valorise l'entrepreneuriat féminin

Le Groupe Télécom, Yas Togo, a valorisé l'entrepreneuriat féminin, à travers la « Foire Dagan Connectée », tenue le 20 décembre 2024, à son siège à Lomé. Organisée dans le cadre du programme Dagan Connectée, l'initiative a offert une tribune exceptionnelle aux cent (100) bénéficiaires de cette ...

PAGE 11

ACTUALITÉ

Cybersécurité

L'ANCy veut faire comprendre son langage aux journalistes

Vendredi dernier à Lomé, l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCy) a organisé une formation à l'endroit des journalistes. Face aux menaces de plus en plus importantes sur ...

PAGE 11

Interview avec Emmanuel Sogadji

La réduction des prix des produits pétroliers constitue un acquis, mais il faut faire davantage

Emmanuel Yao Hoéléte Sogadji, le président de la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), jette son regard sur les dernières mesures de réduction de prix prises par le gouvernement ... Et ce sont des acquis, à ses yeux. Toutefois, il estime qu'il faut continuer par demander pour que le gouvernement fasse davantage. Son interview ci-dessus est conjointement réalisée par la rédaction de votre journal TogoMatin et le média en ligne, Lomegraph.



PAGE 3



Noël pour les enfants du personnel de la présidence de la République

Faure Gnassingbé, le père Noël

La générosité du chef de l'Etat, fidèle à sa tradition de célébrer la fête de la nativité avec les enfants du personnel, s'est encore une fois exprimée. Ce vendredi 20 décembre, la présidence de la République togolaise a offert à plus de 2000 enfants un avant-goût magique des fêtes de Noël. À travers l'organisation de l'« Arbre de Noël » pour les enfants du personnel, la joie et les cadeaux étaient au rendez-vous.

PAGE 3

COMMUNIQUÉ



Votre journal Togo Matin sera absent des kiosques à partir du mercredi 25 décembre 2024. La Direction de publication du journal vous informe qu'en raison des fêtes de fin d'année, tout son personnel sera en congé à compter de ce mardi 24 décembre. Votre journal sera de retour dans les kiosques à partir de la seconde moitié du mois de janvier 2025.

La Direction de Togo Matin souhaite de belles fêtes aux lectrices, lecteurs, aux partenaires et abonnés.

Recevez nos vœux les meilleurs pour une joyeuse fête de Noël et une bonne et heureuse année 2025!

La Direction de publication



	SOMMAIRE	<p>Exportations agricoles Kayi Mivedor-Sambiani rappelle l'obligation d'observer les formalités d'expertises</p>  <p>P 5</p>	<p>Togo/Tableau économique et administratif Entre réalisations et projections</p>  <p>P 6&7</p>	<p>Togo/Multisport Lancement officiel des championnats scolaires et universitaires 2024-2025</p>  <p>P 10</p>
---	----------	--	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Badago Akossiwa : Une Revendeuse de Produits de Beauté qui Réalise son Rêve grâce au FNFI

Badago Akossiwa, une femme mariée et mère de quatre enfants, exerce son activité de revendeuse de produits de beauté sur le marché de Kara. Son parcours entrepreneurial a été marqué par des débuts difficiles, où elle a dû jongler avec plusieurs activités, dont la vente de riz, de fromage, et autres, avant de se lancer dans le domaine des produits de beauté. Cependant, grâce au soutien du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), elle a pu transformer ses difficultés en réussites.

Badago a dû faire face à des défis financiers et logistiques au début de son parcours entrepreneurial. Elle a commencé par diversifier ses activités pour tenter de trouver celle qui lui conviendrait le mieux. Après avoir exploré plusieurs domaines, elle a finalement opté pour la vente de produits de beauté. Cette décision s'est avérée être la bonne pour elle, mais elle avait besoin d'un coup de pouce financier pour développer pleinement son entreprise.

C'est là qu'intervient le FNFI. Grâce aux produits financiers proposés par le FNFI, Badago a pu obtenir les fonds nécessaires pour investir dans son activité de revendeuse de produits de beauté. Avec cet appui financier, elle a pu acheter un stock varié de produits de qualité, élargir sa clientèle et améliorer ses services. Aujourd'hui,

Badago est fière du chemin parcouru et des résultats obtenus grâce au FNFI.

"Le FNFI a été un véritable catalyseur pour mon entreprise", déclare Badago. "Sans leur soutien financier, je n'aurais pas pu développer mon activité aussi rapidement et efficacement. Ils m'ont permis de concrétiser mon rêve et de réaliser mon plein potentiel en tant qu'entrepreneure."

Grâce à son dévouement, sa détermination et l'appui du FNFI, Badago Akossiwa a pu transformer sa vie et celle de sa famille. Son histoire est un exemple inspirant de ce que l'inclusion financière peut accomplir pour autonomiser les femmes entrepreneures et stimuler le développement économique local. Elle encourage vivement les autres femmes de sa

communauté à saisir les opportunités offertes par le FNFI pour réaliser leurs rêves d'entrepreneuriat. Badago est désormais

en tant que source d'inspiration pour les jeunes femmes aspirant à suivre ses traces. Elle organise régulièrement

Son engagement envers le développement économique local et l'autonomisation des femmes fait d'elle un



Badago Akossiwa

une figure respectée dans sa communauté, non seulement en tant qu'entrepreneure prospère, mais aussi

des séances d'information pour partager son expérience et encourager d'autres femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat.

véritable pilier de sa communauté, et son succès continue d'inspirer des générations entières.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodlakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Incident de la passerelle

L'Assemblée nationale a écouté les membres du gouvernement

Conformément aux articles 16 de la loi n°2024-005 du 6 mai 2024 et 112 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, la représentation nationale a posé une question d'actualité au gouvernement. C'était le vendredi 20 décembre 2024 à l'hémicycle.

Cette question est relative au tragique accident survenu le 13 décembre 2024 à Agoè-Zongo à Lomé, entraînant l'effondrement du tablier Est de la passerelle piétonne de la RN1 avec des pertes en vies humaines, des blessés et d'importants dégâts matériels. La séance a été présidée par Kodjo Adédzé, président de l'Assemblée nationale.

La délégation gouvernementale était composée de maître Pacôme Adjourouvi, ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la citoyenneté, et des Relations avec les institutions de la République ; Sani Yaya, ministre des Travaux publics et des Infrastructures ; et de l'ambassadeur Calixte Batossie Madjoulba, ministre de la Sécurité et

de la Protection civile. « Les questions d'actualité posées au gouvernement permettent aux députés d'avoir des informations exactes sur des sujets ponctuels et des points d'actualité. Mais, il faut préciser que cela ne met pas en jeu la responsabilité politique du gouvernement », a souligné Kodjo Adédzé.



Kodjo Adédzé

Les questions posées par l'honorable Kouméalo Anaté, ont porté sur les circonstances du drame, les mesures prises par le gouvernement, les mesures préventives ou les conditions sécuritaires de ces passerelles piétonnes

et les suites réservées à cet accident. Après avoir exprimé toute la compassion du président de la République Faure Gnassingbé et des membres du gouvernement face à la tragédie, chaque ministre a présenté les condoléances du gouvernement aux familles éplorées, demandé le repos

note le déclenchement du plan Orsec qui est un plan d'organisation d'urgence de la réponse de la sécurité civile en cas de catastrophes au Togo, la prise en charge et l'assistance des blessés et des familles éplorées, le renforcement d'autres passerelles existant, le renforcement des dispositifs de contrôle de la charge à l'essieu.

L'on note aussi la finalisation des portiques à déployer au niveau des passerelles, la mise sur pied des dos d'ânes en amont des portiques, l'intensification de la sensibilisation à l'endroit des usagers de la route en matière de gabarit, l'enquête judiciaire et la poursuite des auditions.

« Mieux informés, les honorables députés que nous sommes pourront être en mesure de mieux aider le gouvernement à servir nos valeureuses populations et, ce faisant nous aurons tous réussi pour le Togo. Tel est aussi le sens et la portée, des vertus de la Vème République, à savoir, une démocratie parlementaire

soucieuse du bien-être et du mieux-être de toutes et de tous, dans le cadre d'une gouvernance plus participative, plus inclusive et de proximité », a relevé Kodjo Adédzé.

Le chef de la représentation nationale a également exprimé toute sa compassion et ses condoléances aux familles éplorées, demandé l'assistance divine à ceux qui sont blessés en leur souhaitant une prompt guérison. Il a salué l'esprit d'humanisme du président de la République pour qui, personne ne doit être laissé de côté. Dès les premières heures, ce dernier a instruit la Première ministre Victoire Tomégah-Dogbé, afin qu'une assistance appropriée soit apportée aux familles des victimes.

Au début de cette séance plénière consacrée à la question d'actualité, les députés et les membres du gouvernement ont observé une minute de silence en mémoire des Togolais qui ont perdu la vie dans cet accident.

E. Dadzie

Noël pour les enfants du personnel de la présidence de la République

Faure Gnassingbé, le père Noël

La générosité du chef de l'Etat, fidèle à sa tradition de célébrer la fête de la nativité avec les enfants du personnel, s'est encore une fois exprimée. Ce vendredi 20 décembre, la présidence de la République togolaise a offert à plus de 2000 enfants un avant-goût magique des fêtes de Noël. À travers l'organisation de l'«Arbre de Noël» pour les enfants du personnel, la joie et les cadeaux étaient au rendez-vous.



La ministre et secrétaire générale de la présidence, Dr Sandra Ablamba Johnson, célébrant "l'arbre de Noël" avec les enfants du personnel, ce 20 décembre à Lomé

Présidé par la ministre et secrétaire générale de la présidence, Dr Sandra Ablamba Johnson, l'événement s'est déroulé sous le signe du partage, en présence des collaborateurs du chef de l'Etat. « Le chef de l'Etat a

l'habitude de célébrer avec les enfants du personnel de la présidence et, au-delà, ceux de l'ensemble du pays, la Nativité. Cette célébration lui tient toujours à cœur parce que les enfants occupent une place de choix dans sa politique de développement. C'est un

moment de partage, de joie et d'allégresse », a-t-elle rappelé.

Un message d'espoir pour l'avenir

Portée par les chants de Noël et l'allégresse des enfants, l'ambiance festive

a été marquée par des moments de gratitude. Un porte-parole des enfants a exprimé leur reconnaissance au chef de l'Etat : « Nous saisissons cette occasion de la fête de la Nativité pour renouveler au chef de l'Etat nos sincères remerciements et notre gratitude, pour son ambition de faire du Togo un pays où chaque enfant peut réaliser ses rêves », a précisé le porte-parole. Cette célébration en prélude à la fête de Noël, a été l'occasion de charger les bras des enfants de cadeaux, notamment de jouets et kits de vivres. Une journée mémorable où joie, solidarité et espoir ont brillé de mille feux afin de leur agréer cette période festive. Ce moment incarne une vision forte de l'avenir : un Togo où chaque enfant peut s'épanouir, dans un environnement empreint de solidarité. À travers des gestes simples mais pleins de sympathie, la présidence a réaffirmé son engagement envers

les jeunes générations, véritable pilier du développement national. **Au-delà des cadeaux, un engagement durable**

Ce Noël 2024 à la présidence s'inscrit dans une politique sociale plus vaste. Les initiatives comme School Assur, Wezou, ou encore



la gratuité des frais de scolarité et d'inscription aux examens nationaux, illustrent la volonté du gouvernement de garantir à chaque enfant une éducation de qualité et un avenir prometteur. « Le président de la République, Faure Essozimna

Gnassingbé, est un homme épris de paix et il nous invite à cultiver la paix et la solidarité autour de nous en vue de construire le Togo de demain », a souligné Dr Sandra Ablamba Johnson. Au-delà des murs de la présidence, la générosité s'étendra aux enfants hospitalisés, leur offrant

également un réconfort en cette période festive. En ce jour de partage, la présidence a envoyé un message clair : Noël n'est pas seulement une fête, c'est une promesse d'espoir et un appel à la solidarité.

E. A.

Tchad

Le départ anticipé de l'armée française exigé

Le Tchad demande le retrait de l'armée française de son territoire avant le 31 décembre. Des négociations pour un retrait progressif jusqu'en mars n'auraient pas abouti et tout s'est accéléré la semaine dernière. Un premier contingent de 120 militaires a déjà quitté le pays, selon le correspondant d'Africanews.



Des soldats français

C'est une situation qui a pris de court la France qui préparait le retrait effectif des troupes au sol du Tchad à partir de la semaine prochaine. Malheureusement, l'armée a été surprise par un communiqué signé hier en date de vendredi 20 décembre du Tchad exigeant le retrait total des effectifs de sa base de Ndjamena pour le 31 décembre prochain.

C'est donc un énième revers pour la France qui entrevoyait le départ des premières troupes au sol pour la semaine prochaine notamment en date de mardi. Un départ qui après ce communiqué a été ramené ce vendredi dans l'après-midi. Ils sont

donc 120 hommes qui ont pris le départ vers la France.

Des brouilles s'étaient récemment introduites dans les relations entre les autorités des deux pays à la suite d'une violente attaque subie par

les forces tchadiennes dans la région du Lac Tchad. À cette occasion, une quarantaine de soldats tchadiens ont perdu la vie.

Il s'en est suivi des communiqués où le Tchad accusait la France de "refus d'informations et refus d'assistance".

Une situation qui aurait laissé un goût amer du côté de Ndjamena qui exige donc le retrait définitif des soldats français du Tchad.

La demande tchadienne est suivie par une série de manifestations dans plusieurs villes du pays appelant au départ de l'armée française.

www.africanews.com

Mali

La négociation privilégiée pour obtenir le rétablissement de Joliba TV

Au Mali, la Maison de la presse, organisation professionnelle faïtière des journalistes du pays, a annoncé samedi soir 21 décembre privilégier la négociation pour obtenir le rétablissement de Joliba TV. Coupée depuis le 26 novembre, la chaîne a vu sa sanction révisée à la baisse mardi dernier : rétablissement de la licence, mais suspension pour six mois.

Cette sanction fait suite à la diffusion d'un débat au cours duquel la véracité d'un supposé coup d'État déjoué au Burkina avait été mise en doute. La profession reste donc mobilisée derrière Joliba TV, mais favorise la stratégie du dialogue.

« Nous avons décidé de jouer l'apaisement compte tenu de la complexité de la situation et de la fragilité du pays », décrypte un

ce samedi, la totalité des organisations de journalistes du Mali étaient représentés. La direction de Joliba TV était également dans la salle.

Éminemment politique Certains envisageaient pourtant une mobilisation plus forte. « On ne négocie pas sur les principes, déplore un cadre déçu de Joliba TV, cela conforte la Haute autorité de la communication dans son projet de démolition des médias au Mali. »

Au début de l'affaire, le mois dernier, la Maison de la presse avait immédiatement menacé d'appeler tous les médias du pays à rediffuser l'émission qui avait valu à Joliba TV d'être sanctionnée, avant d'entamer de discrètes

TV, qui ne cache pas des « divergences » et des « inquiétudes », mais martèle surtout que le combat « dépasse largement les murs de Joliba » : « l'enjeu est collectif et la détermination reste intacte, pour la survie des libertés et des principes démocratiques. »

Les représentants des journalistes du pays, vent debout contre ce qu'ils considèrent comme une « atteinte au pluralisme des médias et à la liberté d'expression », savent que ce dossier éminemment politique dépasse le strict cadre de la HAC -dont le bureau est d'ailleurs partagé sur le cas de Joliba TV- et jugent que poursuivre les négociations avec l'autorité de régulation sera



dirigeant de la Maison de la presse, qui précise que la décision a été prise « à l'unanimité. » Lors de cette réunion exceptionnelle,

discussions avec la HAC. « Il faut savoir mener le combat avec intelligence », commente un autre journaliste phare de Joliba

plus efficace -du moins à ce stade- que d'entrer dans un mouvement de protestation plus musclé.

Rfi Afrique

Nigéria

Au moins 32 morts dans des mouvements de foule en période de fête

Au moins 32 personnes, dont quatre enfants, ont perdu la vie dans deux bousculades distinctes au Nigeria alors que de grandes foules s'étaient rassemblées pour collecter des vivres et des vêtements distribués lors d'événements annuels de Noël, a annoncé la police samedi.

Ces deux tragédies surviennent quelques jours après une autre bousculade dans le pays le plus peuplé d'Afrique, reflétant une tendance croissante des organisations locales, des églises et des particuliers à organiser des événements



Bousculades au Nigéria

caritatifs avant Noël, alors que le Nigeria fait face à la pire crise du coût de la vie

de sa génération. Dix personnes ont trouvé la mort lors de la première

bousculade, survenue aux premières heures du matin à l'église catholique Holy Trinity dans le quartier huppé de Maitama, à Abuja, la capitale, selon la porte-parole de la police Josephine Akeh. Plus de 1 000 personnes ont été évacuées de l'église, a-t-elle ajouté dans un communiqué.

Selon des témoins, un afflux massif de personnes s'est produit à l'une des portes de l'église vers 4 heures

du matin, bien avant que les dons ne commencent à être distribués. Certains avaient attendu depuis la nuit précédente.

« Avec la précipitation pour entrer, certaines personnes tombaient, et certaines étaient âgées », a rapporté Loveth Inyang, un témoin. Inyang a déclaré avoir réussi à sauver un bébé dont la mère luttait dans la foule.

www.africanews.com

Exportations agricoles

Kayi Mivedor-Sambiani rappelle l'obligation d'observer les formalités d'expertises

Dans un communiqué publié ce 20 décembre, la ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, Kayi Mivedor-Sambiani, a réaffirmé l'importance cruciale de respecter les procédures en matière d'exportation des produits agricoles et leurs dérivés. Ce rappel est salubre dans un contexte où la compétitivité internationale repose de plus en plus sur la qualité et la conformité des produits.

« Toute exportation des produits agricoles et leurs dérivés est soumise à des formalités d'expertises de la direction du conditionnement des produits (DCP), contre délivrance des bulletins d'analyse et de certificats de qualité », a rappelé la ministre en citant les dispositions claires du décret du 11 août 2021. Ce texte, ainsi que son arrêté d'application, établit les règles à observer par les

acteurs du secteur. Ce rappel s'adresse directement aux exportateurs qui, selon le communiqué, sont invités à « prendre les dispositions nécessaires pour l'obtention des bulletins d'analyse avant embarquement de toutes les cargaisons ». Une exigence qui garantit la fiabilité et la conformité des produits destinés aux marchés internationaux.

Cette mesure renforce la crédibilité des produits agricoles togolais sur les scènes régionale et mondiale. De plus, elle constitue aussi une opportunité de protéger les intérêts des exportateurs eux-mêmes. En respectant ces standards, les

exportateurs s'assurent de répondre aux exigences croissantes des consommateurs et des réglementations internationales en

à point nommé, dans un contexte où l'accès aux marchés extérieurs reste un enjeu majeur pour le développement économique du Togo.

encore l'importance de la rigueur et de la responsabilité dans les pratiques commerciales pour garantir un avenir prospère au secteur



Des conteneurs au Port de Lomé

matière de qualité et de sécurité alimentaire. Cette mise au point vient

Avec cette déclaration, la ministre du Commerce souligne une fois

agricole national.

Edy Alley

Internet haut débit

Le Togo bénéficie de 62 milliards de FCFA pour connecter 8000 institutions publiques

Le Togo, porteur d'une ambition résolue de transformation numérique, se hisse parmi les nations africaines prêtes à embrasser le futur. Avec un financement d'environ 62 milliards de FCFA, le pays va concrétiser un projet d'une ampleur inédite où presque 8000 institutions publiques seront connectées à l'internet haut débit. Ce financement approuvé par la Banque mondiale a été octroyé au Togo par l'Association internationale de développement (IDA), ce mercredi 18 décembre.

100 millions de dollars, soit environ 62 milliards de FCFA vont permettre au Togo de connecter près de 8 000 institutions publiques, telles que des écoles et des hôpitaux à une infrastructure de haut débit. Plus d'un million de Togolais pourront ainsi accéder à une connexion Internet de meilleure qualité. Cette initiative marque une étape cruciale vers une transformation numérique inclusive et ambitieuse, telle que voulue par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Inscrit dans le nouveau cadre de partenariat pays, qui prévoit un total de 613 millions de dollars comme nouveaux financements pour accompagner les priorités stratégiques, ce financement est porteur

d'espoir pour le Togo. Il sera réalisé dans le cadre de la Feuille de route 2025 du Togo, où le numérique joue un rôle stratégique.

« Nous connectons nos infrastructures essentielles pour ouvrir la voie à une économie plus compétitive et



résiliente », a déclaré la ministre de l'Économie numérique et de la Transformation digitale, Cina Lawson. Au-delà de la simple connectivité, le projet vise à renforcer les compétences technologiques de la population, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes. Cette inclusion cible des groupes souvent

sous-représentés dans les initiatives de développement, leur offrant ainsi de nouvelles perspectives.

Stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat

En collaboration avec la Société financière internationale (SFI),

ce programme s'accompagne d'initiatives de formation destinées à accroître l'employabilité et à stimuler l'innovation. Il s'agit de poser les bases d'un écosystème technologique dynamique, indispensable à la diversification économique du pays. Des efforts qui s'inscrivent dans une stratégie

plus large de résilience et de durabilité. Le représentant résident de la Banque mondiale au Togo, Fily Sissoko, a résumé l'essence du projet en ces termes : « En mettant l'accent sur les technologies numériques, nous soutenons la stratégie du gouvernement pour accélérer la transformation économique du pays, stimuler la productivité et l'innovation, tout en développant des compétences numériques et en favorisant l'entrepreneuriat », a-t-il précisé.

Un investissement au-delà des infrastructures

L'extension de la connectivité aux ménages et entreprises, notamment dans les zones rurales et périurbaines, est au cœur du projet. Les investissements privés y joueront un rôle central, avec une attention particulière portée à la résilience climatique. Les infrastructures

prévues utiliseront des technologies durables et éco-efficaces, alignées sur les priorités environnementales du Togo. Ce financement complète des initiatives déjà en cours, notamment les programmes Seuil et Compact du Millennium Challenge Corporation (MCC), ainsi que le projet ProDigiT porté par la GIZ. De plus, l'Agence togolaise de développement (ATD) s'emploie à moderniser les services publics et à améliorer l'accès des populations vulnérables aux services numériques.

Avec ces efforts conjoints, le Togo se positionne comme un modèle en matière de transformation numérique en Afrique de l'Ouest. Ce projet sera plus qu'une simple évolution technologique. Il est une véritable révolution sociétale qui va réduire les fractures numériques, promouvoir l'égalité des chances et tracer les contours d'un développement inclusif et durable.

Edy Alley

Interview avec Emmanuel Sogadji

La réduction des prix des produits pétroliers constitue un acquis, mais il faut faire davantage

Emmanuel Yao Hoéléte Sogadji, le président de la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), jette son regard sur les dernières mesures de réduction de prix prises par le gouvernement ... Et ce sont des acquis, à ses yeux. Toutefois, il estime qu'il faut continuer par demander pour que le gouvernement fasse davantage. Cette interview est conjointement réalisée par la rédaction de votre journal TogoMatin et le média en ligne, Lomegraph.

Togo Matin : Trois mesures prises récemment par le gouvernement suscitent à la fois soulagement et interrogations. Il s'agit notamment de la réduction du prix des produits pétroliers, du coût des transports interurbains et de la baisse du prix de l'huile végétale. Que pensez-vous de ces mesures ?

Emmanuel Sogadji : En réalité, nous en tant qu'organisation des consommateurs, quand nous constatons qu'il y a certaines réductions sur les prix des produits de première nécessité, nous devons nous réjouir. Mais particulièrement dans le cadre de la réduction des prix des produits pétroliers à la pompe, nous l'avons considéré au niveau de la Ligue comme étant un acquis. Parce que quand vous demandez qu'on fasse quelque chose et qu'on le fait, même si ce n'est pas à la hauteur de ce que vous estimez, on doit considérer cette chose comme étant un acquis, tout en continuant à demander davantage. C'est pour cette raison que nous estimons que la réduction des prix des produits pétroliers à la pompe constitue pour nous, au niveau de la Ligue des consommateurs du Togo, des acquis. Et nous saluons cet aspect de cette réduction. Sur les autres produits, nous

estimons qu'aujourd'hui, à la date où nous parlons que le prix de l'huile a encore augmenté, parce que selon les dernières informations que nous avons eues de nos sources, le prix a encore augmenté de 700 francs à l'usine.

Et quand ça augmente encore de 700 francs à l'usine, vous comprenez que ça va avoir aussi un effet sur le prix du consommateur. Nous continuons par demander que le ministère du commerce et les ministères concernés fassent davantage et que les industriels ne jouent pas sur les nerfs des consommateurs.

Parce que nous sommes des consommateurs habituels, il ne faudrait pas que ces industriels jouent sur nous en livrant à l'étranger.

Quand ils livrent à l'étranger, on a des problèmes de stock et les commerçants grossissent commencent par spéculer. C'est à leur niveau que ça commence et donc c'est pour cette raison que nous disons que c'est déjà un acquis. Parce que quand vous comparez la dernière augmentation par rapport à cette diminution, il y a un écart important et les consommateurs le signalent partout. Mais nous continuons toujours par demander que le gouvernement fasse davantage pour satisfaire les attentes des consommateurs.

T M : Selon vous, ces baisses de prix répondent-elles véritablement aux attentes des ménages togolais en cette période de fin d'année ?

E. S. Chaque consommateur peut apprécier à sa manière. Mais nous constatons que les attentes sont vraiment importantes que ces réductions ne peuvent pas les combler.

Vous avez vu que la dernière réduction ne concernait pas le gaz butane. Nous avons toujours demandé au chef de l'État de faire un effort, parce que l'utilisation du gaz butane n'est pas forcément une affaire économique, c'est une affaire de l'environnement également.

Aujourd'hui, dans tous les ménages, vous trouverez une bouteille, une bonbonne de gaz butane et tout le monde l'utilise. Il reste des ajustements à faire au niveau du gaz butane, parce que c'est

actes qui encouragent, qui vont alléger les difficultés liées au pouvoir d'achat. C'est pour cette raison que des fois, nous touchons certains aspects auxquels les autorités aussi politiques qu'administratives devront réfléchir, pour nous apporter des solutions les plus adaptées.

TM : la LCT a-t-elle prévu un mécanisme pour surveiller l'application effective de ces nouveaux tarifs par les transporteurs et les commerçants ?

a aussi ces représentants qui travaillent.

C'est sur la base de ça aussi que le ministère se rend compte de la situation des prix pour prendre des décisions idoines. En termes de procédure, de stratégie, d'intervention, de contrôle de ces produits, nous faisons de notre mieux en demandant à nos collègues de nous rapporter des informations et dont ils sont en possession au temps T et à chaque moment dont nous avons l'obligation de les remonter à qui de droit.



Emmanuel Sogadji

devenu aujourd'hui un produit qu'on constate partout, aussi bien dans les hôtels, que dans les ménages. Même dans les localités les plus reculées, nous commençons par envoyer du gaz butane à nos mamans dans les villages.

Comme je l'ai déjà dit, nous prenons acte de toutes ces réductions et nous demandons que le gouvernement fasse davantage pour soulager les consommateurs.

Tout est relatif, mais ce n'est pas facile. Aidons les consommateurs à mieux consommer et à être à l'aise. Nous savons que le pouvoir d'achat, on ne va pas le décréter, mais nous estimons qu'il y a certains

E. S. Bien sûr, parce que nous avons des représentants dans la plupart des localités de notre pays. Commencant par les régions, nous avons des responsables dans les régions et dans les préfectures. On s'efforce pour en avoir aussi dans les communes. Ce qui fait qu'il arrive des fois où nous demandons à nos collègues, combien on vend le litre d'huile dans votre localité. Et ils nous envoient les prix réels, le prix du consommateur. Et nous faisons une synthèse que nous envoyons au ministère en charge du commerce. Nous ne disons pas forcément que c'est sur la base de ce que nous demandons, mais il y

TM Outre le prix du gaz que vous avez évoqué tout à l'heure, est-ce qu'il y a d'autres volets que vous pensez nécessaires ou utiles pour alléger le fardeau des citoyens ?

E. S. Oui, nous l'avons touché, mais on n'est pas allé en profondeur, la problématique des transports en commun. Après la réduction des prix des produits pétroliers, le gouvernement a sorti de nouveaux tarifs de transports communs. Mais nous constatons toujours que ce tarif n'est jamais respecté. Il faut qu'on se dise la vérité. Le tarif n'est jamais respecté pourquoi ? On ne sait pas. Mais quand nous avons vérifié, nous avons été

témoins de certains faits. Mais quand vous rentrez dans un taxi de transport commun et que vous constatez que tout au long du trajet, le taximan paie de l'argent à longueur du trajet avant d'arriver à destination, vous comprenez qu'ils n'ont rien à faire que d'augmenter les frais.

Les rackets continuent sur les routes. Nos frères qui sont sur les routes ne vérifient plus forcément si les véhicules ont les pièces à jour, mais quand on leur tend la main, ils envoient aussi leurs mains. Vous comprenez que quand on perd 2 000 en termes de frais de rackettage sur la route, quand on paie pour les bookmans, ceux qui vous aident à avoir des passagers 1 000 francs avant de partir, d'Atakpamé à Lomé, alors qu'aujourd'hui, on leur paye 3 500 francs, ça veut dire qu'ils ne vous restent pratiquement rien. Les syndicats sont là, eux aussi, ils prennent. Des syndicats à Lomé, à Atakpamé. Vous comprenez. Nous pensons que les autorités doivent réfléchir pour éviter que tout le monde ne raquette les transporteurs.

Nous avons été témoins, on s'est déguisé en passager et on a vu ce qui s'est passé tout au long de ce trajet. Nous ne le disons pas pour nuire à quelqu'un, mais nous le disons pour que le pays puisse avancer à ce niveau.

Quand on va commencer par faire respecter ça, vous comprenez que les

frais de transport fixés par le gouvernement seront respectés.

C'est pour ces raisons que le plus souvent nous ne polémiquons pas sur ces tarifs. Maintenant, en ce qui concerne les sociétés légalement constituées, elles autres ont l'obligation de les respecter.

TM : Nous sommes en pleine période de fin d'année et les questions qui touchent au droit du public à bien consommer, ne se posent pas seulement en termes de réduction de prix, mais aussi en termes de qualité de tout ce qu'il faut consommer...

E. S. Oui, je voudrais particulièrement dire d'abord aux grossistes de toujours garder à l'esprit la solidarité. C'est vrai qu'un commerçant, c'est de l'activité commerciale, il cherche de l'argent. Et d'avoir aussi à l'esprit que quand nous voulons avoir de l'argent, nous devons chercher à ce que les consommateurs demeurent et restent en bonne santé. Quand ils ne seront pas en bonne santé, ils ne pourront plus vivre et revenir consommer demain. Donc vous perdez vos clients, ça fait un. Ensuite, la loi de 1999 les oblige à ne pas vendre des produits avariés, des produits contrefaits, des produits expirés. Donc, ils ont l'obligation de respecter cette loi là et d'obtenir les autorisations de mise sur le marché appropriée avant de mettre un produit sur le marché,

aussi bien au niveau du ministère du Commerce qu'au niveau du ministère de la Santé ou bien d'autres ministères de l'Agriculture, de l'Elevage, par exemple, ça dépend de la catégorie de produits concernés. Que chaque inspecteur fasse un travail de qualité, d'objectivité pour vérifier et contrôler les produits. Que les produits qui rentrent sur le territoire national soient des produits de qualité.

En ce qui concerne les produits locaux, nous voulons encourager nos frères et soeurs qui sont dans ce secteur de produire des produits qui sont de bonne qualité et de chercher à s'unir pour que les charges soient partagées et que les coûts auxquels ils nous offrent les produits ne soient plus trop élevés et inaccessibles à la plupart des consommateurs.

Pour les consommateurs, notre message est de leur dire de rester vigilant, de ne pas vouloir tomber sur tout produit qu'on nous offre parce que le produit est moins cher. Ce n'est pas tout ce qu'on nous donne qu'on doit prendre. Ce n'est pas tout ce qu'on trouve qu'on doit prendre. Donc nous pensons que quand ils trouvent des produits en solde, ils doivent toujours vérifier d'abord la présentation physico-chimique du produit, c'est-à-dire les inscriptions obligatoires, telles que la date de fabrication, la date d'expiration, l'emballage et la composition, quelle matière on a pris pour fabriquer le produit. Ils doivent tout vérifier.

Quand ils s'en rendent compte et ont des inquiétudes, ils doivent poser la question au détaillant ou bien au grossiste. Quand la personne n'arrive pas à vous répondre, vous devez savoir qu'il y a un problème. Quand ils constatent qu'il y a quelqu'un qui vend des produits de mauvaise qualité, ils ont l'obligation de signaler ça aux associations de consommateurs.

Aujourd'hui, il y a un numéro vert du ministère du Commerce, qui est le 8585, qui est gratuit. Ils ont l'obligation de signaler ça au ministère du Commerce qui va prendre la mesure d'envoyer les inspecteurs enquêter ou éventuellement de nous informer parce qu'il y a des fois où nous tous nous faisons des enquêtes et chacun remonte l'information à l'entité la plus appropriée.

C'est pour ces raisons que nous demandons que chacun joue son rôle. Nous, on n'est pas omniprésent et on fait de notre mieux. On ne peut pas être à Lomé, on ne peut pas être à Aného, et être à la fois à Dapaong. Mais nous avons nos collègues, nos représentants qui sont là, qui font un travail louable et que nous remercions parce qu'ils le font gratuitement comme nous-mêmes d'ailleurs, et nous disons qu'ils doivent toujours continuer par le faire.

Dès cet instant, nous avons déjà commencé par déployer nos collègues dans les marchés. Quand

ils constatent quelque chose, ils n'ont pas le droit de saisir, parce que la loi ne nous oblige pas à saisir. Mais ils ont l'obligation d'informer l'inspecteur du ressort territorial, l'inspecteur du commerce, ça dépend de l'activité, mais quand c'est commercial, c'est l'inspecteur du commerce. Quand c'est de la santé, ce sont les directeurs régionaux ou préfectoraux de la santé. Quand c'est l'agriculture, les directeurs régionaux de l'agriculture. Au niveau régional ce sont les directeurs régionaux de l'agriculture. Chaque acteur est concerné.

En résumé, je voudrais dire à tout citoyen, à tout Togolais, à tous ceux qui nous suivent actuellement, que nous avons l'obligation de faire davantage, de faire mieux pour nos concitoyens, de faire pour notre voisinage, de faire pour le Togo.

TM : votre mot de fin

E. S. Nous continuons toujours par faire de notre mieux. Ceux qui estiment que nous pouvons être utiles et que nous avons l'obligation de faire davantage et qui ont la capacité de nous aider, nous sommes ouverts à les recevoir. **C o n s o m m a t e u r s**, demeurons vigilants. Producteurs industriels, ne mettons pas sur le marché des produits contrefaits pour détruire la santé de nos voisins et de nos clients. C'est le plus important.

Propos recueillis par Togo Matin et Lomegraph



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADETROPHE
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise



www.pia-togo.com

SIGNIFICATION DE LETTRE

L'an deux mill vingt-quatre et le 18 Novembre

A 10 heures 37 minutes

A la requête de la **Compagnie Financière Africaine au Togo (COFINA TOGO)**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 500 000 000 Francs CFA s/d, Agrément N° T/1/GFLM/2019/257 A, Arrêté N°036/MF/SG/CAS -IMEC, ayant son siège Social au 21, Boulevard du 13 Janvier, Kodjoviakopé Lomé-Togo, Société de Droit Togolais immatriculé au RCCM sous le numéro, TG-LFW-01-2021-M-05906, NIF : 1001330343, Tél : + 228 22 23 68 60 / 92 68 60 60 / 98 68 60 60, agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège :

Nous, Me **DÉCKOR Doudou** Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé y demeurant et domicilié 83, Rue, Amoussamé Tokon Cassablanca Non Ion du Collège du Flancou entre ONG les Amis de la Toi et DTR Division des Impôts Lomé Nord-Ouest Doudougn

Signifié en et tête de celle des présentes, laissé à la :

Société KOINONIA SARLU ayant son siège social à BE LOM-NAVA, prise en la personne de sa représentante légale **Madame Abra ASSIGNON Epouse OHEMENG**, Tél : 90 13 21 72, ou étant et parlant à la siège de la SOCIÉTÉ KOINONIA SARLU, 13 rue de l'Indépendance à l'adresse indiquée, j'ai informé par l'article 58 du CPC togolais et la signification par affichage à la porte de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé et par insertion dans le journal TOGO MATIN

L'original d'une lettre en date à Lomé du 18 Novembre 2024, N° Réf : CFNTG/JUR/MNU/1660/2024, ayant pour objet : Mise en demeure, commençant par :

« Madame,

A la date du 30 juin 2024, la Compagnie Financière Africaine (COFINA) TOGO S. A. avait accordé à la société **KOINONIA SARLU**, un crédit BFR d'un montant de **Cinquante-deux millions deux cent neuf mille (52.209.000) FRANCS CFA**.....

Et se terminant par :

Comptant vous voir dans les prochains jours, nous vous prions, Madame, d'agréer nos meilleures salutations.

Lui déclarant que la présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES, ET A CE QU'ELLE NE L'IGNORE,

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé tant l'original de la lettre sus-énoncée, que copie du présent exploit dont le coût est de **20.000 F.CFA**.

L'HUISSIER,

Lomé, le 18 Novembre 2024

Société KOINONIA SARLU
BE LOM-NAVA
Tél : 90 13 21 72

URGENCE SIGNALÉE

Par lettre au porteur avec accusé de réception

A l'attention particulière de Madame Abra ASSIGNON Epouse OHEMENG

N° Réf : CFNTG/JUR/MNU/1660/2024

Objet : Mise en demeure

Madame,

A la date du 30 juin 2024, la Compagnie Financière Africaine (COFINA) TOGO S.A avait accordé à la société **KOINONIA SARLU**, un crédit BFR d'un montant de **cinquante-deux millions deux cent neuf mille (52.209.000) F CFA** sur une durée de vingt-quatre (24) mois, remboursable en vingt-quatre (24) échéances à compter du 05/08/24.

A ce jour, alors que la date d'échéance pour le remboursement de prêt est dépassée depuis le 05/03/2024 soit 91 jours, vous ne nous avez toujours pas remboursé ladite somme, et ce malgré maintes relances téléphoniques et courriers vous demandant de vous acquitter de votre dette.

Du fait de cette situation préjudiciable à notre Institution et pour tenir compte des exigences réglementaires, votre compte a été transféré à notre service contentieux dans les locaux de la Direction Générale de COFINA sise à Kodjoviakopé où il est géré par le Département Juridique, tel : 92 11 63 33.

En conséquence, nous vous mettons, par la présente, en demeure de nous payer dans un délai maximum de **05** **jours** à compter de la réception des présentes, le montant total des impayés soit six millions quatre-vingt-seize mille trois cent quatre-vingt-trois (6.096.393) de francs CFA sous réserve des intérêts, agios, commissions et autres frais à échoir.

Faute de réaction de votre part, nous procéderons sans autre avis ni délai à la réalisation de nos garanties par l'apurement partiel de vos engagements dans nos livres et à la clôture de votre compte courant pour en dégager le solde débiteur définitif.

Le cas échéant, nous initierons toutes procédures judiciaires que nous jugerons appropriées en vue du recouvrement du reliquat de notre créance en principal et intérêts échus tous frais à votre charge.

En mettant ce prêt à votre disposition, la Compagnie Financière Africaine avait vu en vous, un agent économique digne de confiance et un membre important de sa clientèle.

Nous vous rappelons l'importance de conserver une bonne réputation d'emprunteur pour de futures transactions avec votre Agence.

Comptant vous voir dans les prochains jours, nous vous prions, Madame, d'agréer nos meilleures salutations.

COFINA TOGO S.A.
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Social/Éducation

L'ONG Souci Zéro offre une belle fin d'année à l'EPP Badja

L'ONG Souci Zéro a encore donné du sourire aux élèves en cette période de fête de fin d'année. C'est à travers le projet dénommé "L'excellence", réalisé le vendredi 20 décembre 2024, au bénéfice des élèves de l'École primaire publique (EPP) Badja.

Souci Zéro a fait le déplacement de Badja, dans la préfecture de l'Avé, à 35 kilomètres de Lomé, pour la mise en œuvre de la troisième édition de "L'excellence". L'ONG a ciblé les élèves de l'EPP Badja, en présence du corps enseignant, des parents d'élèves. Trois principales activités ont meublé la journée, notamment les jeux éducatifs, de biscuits de jouets, de packs alimentaires et le don de kits scolaires.

Les jeux éducatifs ont rassemblé l'ensemble des élèves, plus de 300 enfants du CP1 au CM2. Il s'agit des jeux traditionnels et les jeux intellectuels notamment le scrabble, le ludo, etc. Ils ont, par la suite, reçu des jouets et des biscuits. Des packs alimentaires

ont été offerts aux trente (30) meilleurs élèves, notamment les cinq premiers de chaque classe, conformément aux résultats dernières évaluations. Chaque pack est composé de riz, d'huile, des tomates en boîte, des sardines, et des cubes. « Nous avons passé une agréable journée avec l'ONG Souci Zéro qui nous a donné des cadeaux. Nous nous sommes amusés aussi avec les responsables. J'ai appris à jouer du scrabble et j'ai réussi à former des mots. Nous remercions Souci Zéro pour leur geste envers nous. Que Dieu les bénisse », a affirmé, la bénéficiaire Akouvi Akpadiji, 11 ans au CM2, première de sa classe.

L'ONG Souci Zéro a également fait un don de kits scolaires à l'établissement, un présent réceptionné par le directeur Atsu Komla Adza. « Il y a quelques semaines, les responsables de l'ONG Souci Zéro m'ont contacté que notre école

a été choisie pour une activité destinée à nos élèves. Ils ont effectué les démarches administratives et aujourd'hui (vendredi 20 décembre, NDLR), ils sont effectivement venus. Nous avons apprécié le contenu et les activités du projet. Cela a permis à nos enfants de se sentir aimés et importants. Les parents, les élèves, les enseignants, par ma voix, remercient toute l'équipe de Souci Zéro et toutes les personnes qui ont soutenu leur projet », a-t-il confié.

Pour l'ONG Souci Zéro, c'est une consécration au service du développement scolaire. « Après Djabglé en 2022, Vogan en 2023, nous voici à Badja en cette fin d'année 2024 pour la troisième édition de notre projet L'excellence. Contrairement aux deux premières éditions où les activités se sont déroulées en septembre avant la rentrée scolaire, nous avons décidé, cette année d'apporter une

particularité. Au-delà de l'éducation, les élèves ont besoin de se sentir en joie pendant les fêtes. Les activités ludiques leur ont permis de découvrir comment se divertir tout en apprenant à la fois à travers les jeux. Les packs alimentaires aux 30 élèves vont leur permettre de pouvoir passer de bons moments en famille. Comme le nom du projet, l'objectif est d'encourager l'excellence en milieu scolaire et d'insuffler ce vent aux autres. Les kits scolaires vont permettre à l'administration de subvenir aux éventuels besoins des élèves et du corps enseignant au cours de l'année scolaire. Nous remercions le ministère des Enseignements primaire et secondaire pour son accord et toutes les bonnes volontés qui ont contribué à la réalisation dudit projet dont la majeure contribution a été faite sur fonds propres des membres de l'ONG », a expliqué Edem Kodjo Attipoe, président de

Souci Zéro.

Initié en 2022, « L'excellence » est un projet scolaire destiné aux élèves du cours primaire en situation de vulnérabilité. Il s'agit des rencontres d'échanges, des projections vidéos à la découverte des personnalités d'impact d'Afrique, des séances d'évaluations, et de la distribution de fournitures scolaires. Cette année, le volet fête de fin d'année a été ajouté au projet pour soulager les parents et les élèves en période de fête de fin d'année.

L'ONG Souci Zéro est une organisation créée en 2019 par des jeunes togolais engagés au service du social. Souci Zéro œuvre dans trois domaines, notamment le soutien à l'éducation à la base, la promotion des entrepreneurs et l'innovation technologique.

La Rédaction

TMoney
devient

mixx

By

Yas

www.yas.tg

in f

Service client : 888

Football/Médecine sportive et la lutte contre le dopage

Des professionnels de santé des clubs formés

La Fédération togolaise de football (FTF) a initié un atelier de formation au bénéfice des professionnels de santé des clubs de première et deuxième division. Tenu le 20 décembre dernier au siège de la FTF, l'atelier a permis aux professionnels d'être outillés sur la médecine sportive et la lutte contre le dopage.

Organisée sur la recommandation du Comité international olympique (CIO), de la Fifa et du ministère des Sports et des Loisirs, une trentaine de professionnels de santé des clubs de D1 et D2 du Togo, a pris part à cette formation ouverte par le secrétaire général de la FTF, Hervé Agbodan.

Le phénomène de dopage étant une épine sous les pieds des athlètes et toutes les parties prenantes, le Comité exécutif de la FTF a décidé de mettre un accent sur cet aspect cette saison. C'est un problème de santé publique pour les joueurs au vu notamment des conséquences après la

carrière. D'où la nécessité de sensibiliser les médecins qui sont au contact des joueurs et de faire en sorte que le message soit assimilé.

Lors de cette journée d'échanges, divers thèmes ont été développés, notamment le dopage dans le football, la nutrition ainsi que les accidents sportifs. S'adressant aux participants, le secrétaire général de la FTF a également rappelé le grand rôle des praticiens de santé qui est de veiller à la bonne forme des athlètes. « Lorsqu'un athlète est souvent pris pour le dopage, ce n'est pas seulement lui qui est sanctionné. Le médecin traitant aussi encourt des risques, donc il est important que toutes les parties puissent travailler ensemble pour éviter de se faire prendre dans le piège », a dit Hervé Agbodan.

Dr Kangni Ekoue-Kouvahey, responsable de

la Commission médicale de la FTF et membre de la Commission médicale de la CAF est revenu sur les objectifs poursuivis à travers cette journée de formation. « Le dopage est



une tricherie mais au-delà, a beaucoup de complications sur la santé des athlètes. Il était important pour nous de sensibiliser les acteurs sur le dopage, les substances interdites, les méfaits du dopage et

comment demander des autorisations d'utilisation thérapeutiques (AUT). Nous parlons aussi de la nutrition qui est très importante pour le sportif, avant, pendant et après la compétition », a-t-

il expliqué.

« Nous mettrons à la disposition du personnel de santé des clubs, la liste des substances interdites, et expliquerons comment faire la demande des

AUT, etc. Nous avons également fait un atelier sur le massage cardiaque, la commotion cérébrale. Dans l'ensemble les bonnes méthodes à adopter par un médecin en cas de blessure d'un sportif seront passées en revue », a précisé Dr Kangni Ekoue-Kouvahey. Chaque saison à l'orée des divers championnats, il est notamment exigé des différentes formations de réaliser des tests médicaux adéquats aux sportifs, ceci afin d'éviter les nombreux accidents. Et cette saison, l'accent est encore plus mis sur la lutte contre le dopage. Des tests inopinés seront réalisés tout au long de la saison.

Cet atelier d'échanges a vu la participation du Dr Michel Kodom, président d'Aïmes-Afrique ainsi que des professeurs Pessinaba et Bakriga ainsi que du Dr Akondo.

Attipoe Edem Kodjo

Photo de famille
Togo/Multisport

Lancement officiel des championnats scolaires et universitaires 2024-2025

Les championnats scolaires et universitaires 2024-2025 ont été officiellement lancés, le vendredi 20 décembre dernier à Mango. Le lancement a été présidé par la ministre des Sports et des Loisirs, Dr Lidi Bessi-Kama.

du pays dans la région des Savanes, illustre la volonté de promouvoir une égalité des chances en matière de développement

bâtir un avenir prometteur. Au menu des activités d'ouverture, un match d'exhibition de football, remporté dans les tirs au buts (0-0 / 5 tab 4) par le

au Lysama. Côté hommes, Dieudonné Douiti (3'21"), Ibrahim Idrissou (3'22") et N'guissan Djafoukou (3'23") ont dominé la compétition. La ministre des Sports et des Loisirs, Dr Lidi Bessi-Kama, a exprimé toute sa gratitude et sa fierté face à l'engouement des élèves et des communautés locales. « Je tiens à remercier chaleureusement tous les élèves de la région des Savanes pour leur mobilisation exemplaire et leur enthousiasme contagieux. Votre engagement est une preuve vivante que le sport reste un puissant vecteur d'unité, d'éducation et de développement. »

Elle a également salué le rôle des enseignants, des encadreurs sportifs et des partenaires pour leur implication dans la promotion des valeurs éducatives à travers le sport. « Je suis profondément reconnaissante envers tous ceux qui œuvrent, de près ou de loin, pour que la magie du sport opère encore dans nos établissements. Vous contribuez à forger une jeunesse compétente,

résiliente et solidaire. Le sport est plus qu'un jeu; il est une école de vie. Jouez avec passion, discipline et respect. Vous êtes les champions de demain, et le Togo compte sur vous », a déclaré la ministre Lidi Bessi-Kama.

Les championnats scolaires et universitaires visent à renforcer la pratique sportive dans les établissements, tout en mettant en avant des disciplines variées comme le football, le handball, l'athlétisme et bien d'autres. Ils s'inscrivent dans la vision du gouvernement de faire du sport un pilier de l'éducation et de la citoyenneté.

Ce lancement marque ainsi le début d'une nouvelle saison de compétitions qui promettent de révéler des talents et de renforcer les liens entre les jeunes de tout le pays.

Sept disciplines sont prévues cette année : football, handball, karaté, athlétisme, para-athlétisme, basket-ball et le volley-ball.

Attipoe Edem Kodjo



La ministre des Sports au milieu des vainqueurs du lancement

Placé sous le signe du sport et de la fraternité, cet événement marquant a rassemblé élèves, enseignants, autorités locales et passionnés du sport autour du sport roi: le football. Le choix de Mango, ville située au nord

sportif sur l'ensemble du territoire. Les élèves présents ont répondu avec enthousiasme, portant haut les couleurs de leurs établissements et montrant que l'unité et la détermination restent des moteurs essentiels pour

Lycée moderne de Mango (Lysama) face au Lycée technique de Mango (LETP-Mango). En athlétisme, la course de 1000 mètres, chez les dames Namoin Kokou (3'39"), Djadjè Kimbakou (3'46") et Chérifatou Issifou (3'47") ont offert un triplé

Cybersécurité

L'ANCy veut faire comprendre son langage aux journalistes

Vendredi dernier à Lomé, l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCy) a organisé une formation à l'endroit des journalistes.

Face aux menaces de plus en plus importantes sur la sécurité en ligne, le commandant Gbota Gwaliba et ses collaborateurs ont senti la nécessité de renforcer les capacités des hommes et femmes des médias, afin que ces derniers puissent accompagner son institution dans la sensibilisation des populations.

En cette fin d'année, l'on a assisté à des tentatives d'hameçonnage, notamment, un message qui circulait et qui affirmait que le président de la République Faure Gnassingbé souhaitait offrir de l'argent aux populations pour les fêtes ; et qu'il fallait cliquer sur un lien pour découvrir comment l'on pourrait être servi. Selon l'ANCy et son bras

technique Cyber Defense Africa (CDA), ces liens qui peuvent être envoyés par mail, sur les réseaux sociaux, sur les applications de messagerie dont WhatsApp, déclenchent (si l'on clique dessus) un processus d'installation d'un virus qui va permettre au pirate informatique de prendre le contrôle de l'appareil de l'individu concerné.

À partir de ce moment, le pirate pourra dicter ses volontés à ce dernier, ou même lui voler des informations importantes (informations bancaires, données à caractère personnel, photos, documents confidentiels etc...). Toujours en cette fin d'année 2024, des cybercriminels ont fait circuler l'information concernant de jolis bébés qui auraient perdu leurs parents, et qui seraient à la recherche de familles qui peuvent les adopter. La stratégie est de faire

croire en une action humanitaire. Le message paraissait tellement vrai que des familles n'hésiteraient pas à contacter les numéros mis à la disposition du public. Et c'est là que commencent les problèmes.

Dans ces genres de situations, il n'est pas rare que des personnes envoient de l'argent croyant faire une bonne transaction. Lorsqu'ils se rendent compte de la supercherie, il est trop tard. L'ANCy et le CDA sont formels sur une chose : « nul n'est à l'abri d'une attaque cybercriminelle ».

L'année dernière, l'ANCy a organisé cette formation, mais, a senti qu'il faut continuer à outiller les professionnels des médias. « L'ANCy ne peut rien faire sans les médias. Tout ce que nous faisons doit être su par les utilisateurs des outils numériques. Nous voulons faire en

sorte que les journalistes puissent comprendre les éléments de langage sur la cybersécurité », a déclaré le commandant Gbota Gwaliba.

L'on ne le dit pas souvent assez, mais la cybercriminalité fait

Malheureusement, les cybermenaces évoluent et deviennent de plus en plus sophistiquées. La problématique est donc devenue un enjeu crucial pour les entreprises, les gouvernements et les particuliers. Pour déclarer



Le commandant Gbota Gwaliba

des victimes au Togo. Par exemple en 2023, le montant total des pertes financières se chiffre à 1,5 milliard de F CFA ; ces pertes varient entre 48 500 F CFA et 900 millions de F CFA.

un incident cyber au Togo, il faut aller sur le site internet : cert.tg ; appeler le +228 70 54 93 25, ou écrire un courriel au : contact@cert.tg.

Edem Dadzie

Foire Dagan Connectée

Yas Togo valorise l'entrepreneuriat féminin

Le Groupe Télécom, Yas Togo, a valorisé l'entrepreneuriat féminin, à travers la « Foire Dagan Connectée », tenue le 20 décembre 2024, à son siège à Lomé.

Organisée dans le cadre du programme Dagan Connectée, l'initiative a offert une tribune exceptionnelle aux cent (100) bénéficiaires de cette initiative lancée en mars 2024. Ce projet entend former et accompagner des femmes micro-entrepreneures, en leur fournissant les outils nécessaires pour développer leurs activités, notamment par la digitalisation. De 8 heures à 18 heures, les participantes au programme Dagan Connectée ont eu l'opportunité de présenter leurs créations aux visiteurs, dans une ambiance conviviale et enrichissante. L'objectif de cette foire était de donner de la visibilité aux micro-entrepreneures et de mettre en avant la richesse de leur savoir-faire.

Le programme Dagan Connectée s'inscrit dans la dynamique de la

digitalisation des activités économiques qui sont des thématiques largement mises en avant au cours de la Journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars dernier : « Digitalisation des femmes : Accélérer le rythme ».

Selon Pierre-Antoine Legagneur, directeur général de Yas Togo, il s'agit « d'encourager l'entrepreneuriat féminin, un vecteur essentiel pour le développement économique et social de notre communauté. Cette foire représente une étape significative dans notre engagement à soutenir les micro-entrepreneures ».

La « Foire Dagan Connectée » a permis à ces femmes de présenter leurs produits et services, tout en mettant en pratique les compétences acquises au cours de leur formation. « Cet événement représente une opportunité unique pour ces femmes de non seulement promouvoir leurs activités, mais aussi de tisser des liens avec le personnel de Yas Togo et d'autres partenaires.

C'est un tremplin pour leur permettre d'élargir leur réseau et de mieux intégrer l'économie numérique », a expliqué Blewu Afi Constantine, responsable des projets RSE chez Yas Togo.

En plus des formations offertes, Yas Togo a mis à la disposition des femmes, ses infrastructures et réseaux numériques en vue de faciliter l'intégration des participantes dans un écosystème économique en pleine mutation. Cette démarche vise à rendre les activités des femmes plus visibles, compétitives et viables, contribuant ainsi à leur autonomisation et à leur participation active au développement socioéconomique du pays.

Pour les bénéficiaires, cette foire a marqué une étape cruciale dans leur parcours entrepreneurial. Elle leur a permis de transformer leur passion en projets rentables, tout en renforçant leur confiance en elles-mêmes. Pour Espoir Agossou, exposante

spécialisée dans les vêtements pour femmes, « Nous avons appris à faire des publications pour améliorer notre visibilité en ligne. Cette exposition nous permet de toucher plusieurs personnes à la fois. J'ai beaucoup aimé cette initiative et je remercie Yas pour ce programme et nous espérons queii cela

Yas Togo confirme son engagement en faveur de l'inclusion et de la réduction des inégalités.

À travers cette initiative, l'entreprise démontre qu'investir dans l'entrepreneuriat féminin, c'est investir dans l'avenir économique et social du Togo. La « Foire Dagan



Photo de famille

ne va pas s'arrêter là et que nous aurons d'autres opportunités », a-t-il exprimé.

En valorisant leurs talents et en les connectant aux opportunités du numérique,

Connectée » illustre ainsi la vision d'un entrepreneuriat féminin dynamique et connecté, au service de la croissance et du développement durable.

Attipoe Edem Kodjo

MOUTAI

CHINA MOUTAI

A TOAST TO CHINA
A TOAST TO THE WORLD

茅台醇 1992

茅台 1935 MOUTAI
KWEICHOW MOUTAI CO., LTD.

茅台 2008

茅台醇

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

DISPONIBLE DANS LES BARS RESTAURANTS ET SUPERMARCHÉS
IMMEUBLE MARINA BAY . BOUTIQUE N5 . BOULEVARD DU MONO

INFOLINE: +228 70340292 | MOUTAI TOGO & BÉNIN

WWW.GMDISTRIBUTIONS.COM